

Master Création artistique

La formation propose le ou les parcours suivants :

- › Parcours Arts de la scène
- › Parcours Etudes cinématographiques
- › Parcours Documentaire de création

Présentation



La mention Création artistique est une mention particulièrement originale dans le panorama des formations nationales. Ouverte sur le monde contemporain, elle propose d'acquérir des connaissances théoriques, esthétiques, critiques approfondies sur les œuvres et les processus de création engagés pour leur réalisation, d'approcher les contextes de production et de diffusion, et d'expérimenter des pratiques créatives, en prenant en considération les réflexions les plus actuelles menées dans les champs couverts par ses trois parcours :

- **Études cinématographiques** : (master 1re et 2e années : 4 semestres, 120 ECTS)
- **Arts de la scène** (master 1re et 2e années : 4 semestres, 120 ECTS)
- **Documentaire de création** (master 2e année uniquement : 2 semestres, 60 ECTS)

La mention propose dans chacun de ses semestres trois blocs d'enseignement : tronc commun, (partagé par les deux parcours de master 1re année et par les trois parcours de 2e année de master) ; spécialité ; ouverture. Rapports et mémoires de recherche, mémoires professionnels, mémoires de création-recherche complètent la formation. Des travaux spécifiques en réalisation et production concernent le parcours de 2e année Documentaire de création.

Objectifs

L'ambition de la mention Création artistique est de proposer une multiplicité de formes d'approches de la création, avec un accent particulier porté sur la création contemporaine, afin d'offrir une double ouverture, sur la recherche et sur le monde professionnel. Elle est ainsi entièrement construite autour de la réflexion sur la création artistique, les pratiques artistiques (à travers ateliers et rencontres), la mise en contexte social et culturel de la création (production, diffusion, valorisation) dans plusieurs domaines : le cinéma, les arts de la

scène, le documentaire de création, tout en proposant des ouvertures sur les arts plastiques, les sciences, la communication, la littérature.

Admission

- La 1^{re} année de master est accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation
- La deuxième année est accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats ayant validé la 1^{ère} année d'un parcours compatible ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

[Candidater et s'inscrire](#) ou <https://lasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/admissions/candidature/>

Infos pratiques :

- > **Composante** : UFR Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication
- > **Niveau** : Bac +5
- > **Durée** : 2 ans
- > **Crédits ECTS** : 120
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Didier Coureau
04 76 82 68 78
Didier.Coureau@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

lasic-master-CA@univ-grenoble-alpes.fr
lasic-master-CA@univ-grenoble-alpes.fr